

# POUR UN REPORT DES DATES DE DEMANDES DE BOURSES ET DE LOGEMENTS CROUS

## LETTRE OUVERTE À FRÉDÉRIQUE VIDAL ET À LA PRÉSIDENTE DU CNOUS

Avec la crise sanitaire en cours et en raison de la crise sociale qu'elle entraîne, qui s'étendra certainement encore bien plus longtemps, nous vous écrivons ce courrier afin de vous alerter sur les répercussions dramatiques de cette situation sur les étudiant-e-s. **Par cette lettre, notre fédération réclame l'allongement des procédures de demandes de bourses et de logements CROUS pour tou-te-s les étudiant-e-s.**

Depuis plusieurs semaines déjà, et de plus en plus depuis quelques jours, nous recevons des messages désespérés d'étudiant-e-s qui craignent de ne pouvoir toucher de bourses et obtenir un logement CROUS pour l'année universitaire à venir... Pour quelle raison?

La date limite de dépôt des dossiers DSE (ouvrant les droits aux bourses et conditionnant l'obtention d'un logement étudiant) a été fixée au 15 mai cette année ... Et n'a pas été repoussée malgré la crise sanitaire. Or, la situation exceptionnelle à laquelle nous faisons face crée des obstacles à tous les niveaux pour les étudiant-e-s souhaitant déposer leurs dossiers : problème de matériel informatique ou d'accès à internet, site saturé par l'afflux des demandes, impossibilité pour certain-e-s de fournir la fiche d'imposition de leur parents qui n'ont pas été produites du fait d'autres urgences pour les institutions en charge (cas des étudiant-e-s italien-ne-s notamment pour qui les avis d'imposition ne sont pas encore fournis aux familles, etc). Se pose aussi la question des étudiant-e-s devant partir à l'étranger à partir de la rentrée prochaine dans le cadre de leurs études et dont le départ a été, ou risque d'être, annulé en raison de la pandémie.

Ces étudiant-e-s n'ont donc pas fait de demande de logement pour l'année 2020-2021 et risquent de devoir revenir dans leur ville d'étude, sans logement ... Les obstacles s'accumulent et comme à leur habitude, le ministère et le CNOUS ferment les yeux sur ces difficultés ... **"Cachez ces pauvres que je ne saurais voir" semble être le mot d'ordre dans les palais de la République.**

Et contrairement à ce que vous souhaitez nous faire croire, ce n'est pas l'aide de 200€ (aux conditions restrictives et ne couvrant même pas le paiement d'un mois de loyer) qui va améliorer la situation économique et matérielle des étudiant-e-s précaires.

Depuis le début du confinement, la situation de précarité de nombre d'étudiant-es est plus que jamais apparue au grand jour. Les résidences CROUS délabrées, la perte des emplois précaires (pour beaucoup non déclarés) représentant la seule source de revenus pour

nombre d'étudiant-e-s, l'accumulation des retards de loyers (dépassant déjà les 1000€ pour certain-e-s pourtant logé-e-s dans des logements "sociaux" étudiants), le recours massif des étudiant-e-s à l'aide alimentaire, l'accumulation des problèmes de santé physique et mentaux déclenchés ou empirés par le confinement, la non-application de la trêve hivernale dans les résidences CROUS et demande aux résident-e-s d'indiquer une date de retour avant le 17 mai sous menace d'expulsion... **Les répercussions sociales de cette crise ne vont pas disparaître par magie et risquent au contraire de prendre de l'ampleur dans les semaines à venir.**

A l'heure actuelle, ce sont massivement les initiatives d'associations, de syndicats et des personnes solidaires et déterminées à ne pas rester là sans rien faire qui permettent d'éponger un peu ces répercussions ... Mais combien de temps cela pourra-t-il durer ?

C'est pourquoi pour éviter que la situation actuelle, déjà pour beaucoup catastrophique, n'empire et afin de prendre ENFIN la mesure de la crise en cours et de ses conséquences sur les étudiant-es, **nous exigeons fermement le report de la date limite des dépôts des dossiers de demande de bourses et de logement d'au moins un mois et demi pour l'ensemble des étudiant-es (et ce sans dénigrer le traitement des demandes des étudiant-es étranger-es!)**

Cela requerra également des moyens humains et financiers plus importants pour les CROUS, afin de traiter les dossiers et répondre aux questions des étudiant-e-s par mail ou téléphone.

Pour nous, cette exigence relève de l'urgence, cependant, cette mesure ne se suffira pas : les bourses restent insuffisantes en nombre et en montant, les logements également. Afin de connaître nos autres revendications concernant la question de la précarité étudiante, nous vous invitons à lire nos communiqués et lettre ouverte précédentes, disponibles sur notre site.

Nous souhaitons à tous et toutes le plus de solidarité possible dans ces moments, cela est et restera notre outil principal.

<https://solidaires-etudiant-e-s.org/>  
Porte parolat : 06.86.80.24.45  
[contact@solidaires-etudiant-e-s.org](mailto:contact@solidaires-etudiant-e-s.org)

**Solidaires**  
**étudiant-e-s**  
syndicats de luttes